

<https://enseignants.se-unsa.org/Technologie-et-DHG-le-SE-UNSA-appelle-a-voter-contre-les-propositions-de-DHG>



Technologie et DHG : le SE-UNSA appelle à voter contre les propositions de DHG

- Je suis... - Prof de lycée - collège -
Date de mise en ligne : lundi 23 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Alors que le ministre, par voie de presse, a annoncé la suppression de la technologie des classes de 6e, aucun texte ne modifie pour l'instant l'arrêté du 19 mai 2015 qui en prévoit l'enseignement sans en préciser le volume horaire. Dans ces conditions, il n'est pas conforme d'intégrer cette mesure qui est sans fondement réglementaire.

Cette décision unilatérale du ministère provoque la colère et nourrit un sentiment légitime d'injustice alors que la répartition des moyens est débattue et votée dans les établissements pour la rentrée prochaine. Cette annonce intervient au plus mauvais moment. En effet, l'arrêté supprimant l'enseignement de la technologie n'a toujours pas été examiné par le Conseil supérieur de l'éducation et ne devrait pas l'être avant la séance prévue en mars prochain.

À l'heure où la mobilisation autour de la défense d'un enseignement de la technologie s'amplifie et où la pétition contre sa suppression en classe de 6e recueille de plus en plus de signatures, le ministère doit entendre ce qu'unaniment les collègues réclament et doit revenir sur cette décision sans fondement pédagogique.

Dans tous les cas, le SE-Unsa et ses élus des personnels, dans les conseils d'administration, exprimeront leur ferme opposition à la disparition de l'enseignement de la technologie en sixième en émettant un vote défavorable à la proposition de répartition des moyens d'enseignement.